

Principe de sépulture et statut de personne

Le sort des foetus et mort-nés

Résumé

Depuis les années 1980, le regard porté sur l'enfant à naître s'est considérablement modifié, que cela soit celui des scientifiques, des médecins, comme des parents. On assiste à une autonomisation du foetus perçu comme un être en développement, mais déjà doté de compétences et de capacités relationnelles avant même qu'il ne vienne au monde. Cette promotion a pour conséquence de créer les conditions d'une rencontre avant sa naissance et de générer des liens entre cet enfant encore dans le ventre maternel et ses parents. Cette relation est encouragée par les professionnels de la naissance comme l'une des clefs d'une entrée réussie en parentalité.

Dans ce contexte, le décès de l'enfant *in utero* et plus largement lors d'une fausse couche tardive ou d'une interruption thérapeutique de grossesse équivaut à la non réalisation d'un projet, celui de donner naissance à un enfant, mais aboutit également à une situation de deuil. C'est ainsi que se conçoivent les dispositifs d'accompagnement au sein des maternités hospitalières depuis les années 1990. Les professionnels, au premier rang desquels les sages-femmes, ont mis en place des pratiques visant à créer les conditions d'une rencontre en salle de naissance, laquelle est supposée favoriser le processus de deuil. Ces pratiques se concrétisent par la présentation du bébé et la constitution de traces mémorielles. En parallèle, le droit s'est assoupli et octroie des droits à « ces parents » sans attribuer toutefois la personnalité juridique à ces êtres.

Or, aucun chercheur en sciences humaines ne s'est penché, de façon effective et systématique, sur le devenir de ces corps une fois qu'ils quittent la salle de naissance. De même, hormis les juristes, rares sont ceux qui ont mis à l'épreuve la question du statut accordé (ou à accorder) à ces « êtres » : choses ou personnes ? Issue d'un contrat ayant reçu le soutien de la Fondation des services funéraires Ville de Paris, cette recherche met en évidence qu'en-deçà du thème du deuil omniprésent dans les publications, il est légitime

de s'interroger sur la place effective attribuée à ces fœtus dans l'espace intime, mais aussi dans l'espace public. C'est sur cette seconde modalité que porte notre analyse, à partir des gestes réalisés sur ces corps, de leurs trajectoires et leur devenir. S'appuyant sur une démarche ethnographique, il est montré que malgré une grande diversité de pratiques – lesquelles sont fonction des établissements, des professionnels et des territoires – il demeure que les personnes qui sont amenées à manipuler et prendre en charge ces corps sont animées par un souci d'en prendre soin d'autant plus si les « parents » n'interviennent pas. Ce souci peut se traduire par la nécessité de leur réserver une place dans le cimetière, soit de façon directe – par le biais d'une inhumation ou d'une dispersion de cendres – soit de façon plus symbolique en créant des espaces de recueillement et de remémoration. L'hypothèse qui est testée revient à considérer que si ces corps sont traités comme des dépouilles mortelles, alors il est légitime de questionner leur statut actuel et d'en répertorier les transformations. Ce statut peut actuellement s'assimiler à un état liminaire, ni tout à fait personne, ni tout à fait chose. Or, si l'on étend la réflexion à la catégorie de personne d'un point de vue juridique et social, on observe les prémices d'une reconnaissance de ces fœtus, qui ne vaut néanmoins pas pour tous et donc pas de manière universelle. Le fait que ces derniers aient un corps et qu'ils soient identifiés et parfois nommés est le signe d'un changement manifeste de sensibilités, qui de notre point de vue ne va pas simplement dans le sens d'une reconnaissance de la souffrance des parents. Un certain nombre d'indicateurs montrent que ce processus touche tout autant aux fœtus eux-mêmes et à la nécessité qui se fait jour de les traiter avec respect, selon le principe de la dignité de la personne humaine. Hors si ce principe s'applique à eux, c'est qu'ils ont acquis, pour partie tout au moins, des propriétés de la condition humaine.

Eminemment sensibles ces questions doivent malgré tout être posées par les sociologues et anthropologues en ayant pour préoccupation et aussi pour précaution de se référer à des éléments tangibles afin de ne pas inscrire leur réflexion d'un strict point de vue moral, d'où l'attachement que nous avons eu tout au long de ce travail à étudier la matérialité des corps.

Abstract

Since the 1980's, the gaze of scientists, doctors, and parents upon the unborn child has significantly changed. We have witnessed an emancipation of the fetus, considered a developing being, but already endowed with skills and relational abilities even before coming into the world. This approach consequently creates the conditions of a meeting before birth, and generates links between the child and the maternal belly, a relationship encouraged by birth professionals as one of the keys to a successful start of parenthood.

In this context, the death of the unborn child – especially from a late miscarriage or a therapeutic abortion -- is equivalent to the non-achievement of a birth project, and it results in a state of grieving, with measures of support built into hospital maternity wards since the 1990's. The professionals, especially midwives, have established practices aiming at facilitating a meeting in the maternity ward, intended to stimulate the grieving process. These practices result in the introduction of the baby and the gathering of memory vestiges. In parallel, law has become more flexible and gives rights to « her/his parents », yet without granting legal personality to these (deceased) beings.

At present, no social science researcher has studied comprehensively the future of these bodies once they have left the maternity ward. Likewise, with the exception of legal experts, few have questioned the status of these beings, as things or as individuals. Supported by a grant from the Foundation of Funeral Services of the City of Paris, my research suggests that alongside the omnipresent topic of grief covered in scholarship, We would do well to question the place assigned to these fetuses in the private sphere as well as in the public space. My analysis focuses on this public space, from the gestures made on and around these bodies, to the bodies' trajectories, and their futures. Using an ethnographic approach, my research demonstrates that, in spite of a wide diversity of observable practices varying by facility, by professional and even by region, the people who are left to handle and look after these bodies are all the more motivated to care for them if the "parents" don't intervene. This attention can manifest through the need to grant them cemetery space, either in a direct way - through a burial or an ash scattering – or in a more symbolic way by setting up spaces of remembrance and commemoration. The hypothesis tested here posits that, if the deceased body is treated as a mortal corpse, we are entitled to question its status and to identify the transformation of this status, which can best be characterized as liminal, neither absolutely human nor non-human. But if we instead consider the category of a person from a legal and social point of view, we note

that there is recognition of fetuses, albeit unequal and thus not universal. The fact that the fetus has a body and is identified, even sometimes named, demonstrates a significant shift in sensibility which, I argue, does is not a simple acknowledgment of the parents' great suffering. Many indicators show that this process of recognition also reaches the fetus itself and the growing necessity to treat it with respect in accordance with the principle of human dignity. If the principle of human dignity applies to the fetus, it has acquired at least partial attributes of the human condition.

Given the deeply sensitive nature of this research, and the fact that sociologists and anthropologists have only begun to study it, I approach this topic cautiously by referring to concrete elements, retaining a focus on the materiality of bodies, and endeavoring to sidestep the moral common impulse to moral judgment in the study of the life of the fetus after death.